IVRY
S/SEINE

FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions Espaces Publics et Communication de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Description des travaux : Elagage - Taille en rideaux

Intervenant : S.M.D.A
Adresse : **38/40 Avenue Roger Hennequin**
78190 TRAPPES
Interlocuteur : **FOURNIER Gwenaëlle**
Portable : .....
Courriel : **g.fournier@smda-sas.fr**

En charge du balisage : IDEM
Adresse : .....
Interlocuteur : .....
Portable : .....
Courriel : .....

Nom de la voie : Parc Jules Coutant ~~/ 83 Avenue G. Gosnat~~ Avenue Spinoza
Tronçon concerné : .....
Gestionnaire : .....
Sens : .....

Calendrier prévisionnel : du **02/01/2024** au **12/01/2024**
Horaires d'intervention : 9h30 – 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que **limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier**) :

☐ Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
☐ Neutralisation d'une voie bus
☐ Neutralisation d'une voie cyclable
☐ Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
☐ Mise en place d'alternat sur une longueur < 200 m ☐ de 9h30 à 16h30 géré ☐ par feux tricolores provisoires ☐ à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles
☐ 24h/24 géré ☐ par feux tricolores provisoires

☐ Neutralisation du trottoir ☐ partielle ☐ totale côté ☐ pair ☐ impair
☐ Circulation piétonne ☐ maintenue ☐ déviée ☐ de 9h30 à 16h30 ☐ 24h/24 ☐ sur trottoir opposé ☐ sur chaussée avec balisage ☐ sur stationnement neutralisé

Observations : Interdiction de stationner et empiètement de chaussée
.....
.....
.....
.....
.....

Le **04/12/2023**

Signature

SOINS MODERNES DES ARBRES SMDA
38 avenue Roger Hennequin 78190 Trappes
01.30.57.45.96
RCS 378 998 363 VERSAILLES

Validation SDS

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
Direction Espaces Publics
Déplacements Stationnement